

News

BCLP CONSEILLE LE POOL BANCAIRE POUR FINANCER LE PORTEFEUILLE SOLAIRE D'ARKOLIA

Jul 03, 2025

BCLP a conseillé le pool bancaire mené par la Caisse d'Epargne CEPAC et Bpifrance, financeurs historiques d'Arkolia, dans le cadre du financement à hauteur de plus de 300M€ d'un nouveau portefeuille solaire de 350MWc.

Arkolia est un énergéticien intégré se positionnant parmi les principaux acteurs multi-énergies français. Actif sur les domaines du photovoltaïque, de l'éolien et du gaz vert, Arkolia développe deux activités principales : les services autour de la construction d'unités de production d'énergies renouvelables pour son propre compte ou pour le compte de tiers, et la vente d'électricité d'origine renouvelable issue de ses propres sites de production.

Partenaires depuis 2012, Arkolia et la Banque des Territoires se fixent l'objectif d'atteindre une capacité de 350 MWc répartis sur l'ensemble du territoire.

Constitué de plus de 1.100 toitures agricoles et centrales au sol réparties sur l'ensemble du territoire français, ce programme permettra d'accompagner la transition énergétique et agricole en produisant une énergie décarbonée, locale et souveraine.

L'équipe de BCLP qui a accompagné le pool bancaire était composée de **David Blondel, associé** et **Charles Sechao, collaborateur senior**, sur les aspects financement, **Jean-Pierre Delvigne, associé**, **Maryne Gouhier, collaboratrice senior** et **Thomas Philippe, juriste** sur les aspects énergie et projets.

RELATED CAPABILITIES

- Finance
- ESG & Energy Transition

MEET THE TEAM



David Blondel

Paris

david.blondel@bclplaw.com

+33 (0) 1 44 17 77 05



Jean-Pierre Delvigne

Paris

jeanpierre.delvigne@bclplaw.com

+33 (0) 1 44 17 77 58

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.